

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

Formation Diagnostic Technique Immobilier

MODULE TERMITES

Responsable Formation : M. MARTINEZ Stéphane





PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION ET PRÉREQUIS

● A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Intitulé L'apprenant doit être :

- attiré par le milieu du diagnostic immobilier et de l'expertise en bâtiment,
- être autonome, organisé et dynamique,
- être désireux d'intégrer un marché en pleine croissance,
- d'avoir la ferme volonté de réussir et vous avez un tempérament commercial.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (pour toutes informations veuillez contactez le secrétariat au 04.67.50.50.58).

● LES CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

● NIVEAU MINIMUM EXIGÉ

Prérequis général soit : connaissances du bâtiment.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

● OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation et des certifications, l'apprenant sera capable de :

- Reconnaître les principaux agents de dégradation du bois et leurs dégâts,
- Repérer, analyser et différencier les indices d'infestation de termites,
- Reconnaître les dégradations,
- Déterminer les agents de dégradation biologique,
- Réaliser des états termites dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Savoir rédiger un rapport "Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment".

● NATURE D'ACTION DE FORMATION

Développement des compétences - Perfectionnement technique et des connaissances.

« Modalités de contrôle de l'assiduité : attestation d'assiduité + feuille d'émargement ».

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

LES DIFFERENTES STRUCTURES DES PRINCIPAUX SYSTEMES CONSTRUCTIFS, LA TERMINOLOGIE TECHNIQUE TOUT CORPS D'ETAT ET LA TERMINOLOGIE JURIDIQUE DU BATIMENT EN RAPPORT AVEC LE BOIS (4h00)

- Le bois dans la construction
- Les planchers bois
- Les différents types de charpentes
- Les menuiseries extérieures
- Les pathologies du bois dans le bâtiment

Objectif : Connaître les différents modes constructifs utilisant le bois et plus particulièrement la cellulose

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations

LA BIOLOGIE DES TERMITES PRESENTS SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN

Les différentes espèces de termites présentes en France

LES TEXTES REGLEMENTAIRES

- 1999 : Loi n°99-471 du 8 juin 1999.
- 2000 : Décret d'application n°2000-613.
- Arrêté ministériel du 10 Aout 2000.
- 2006 : Décret 2006-1114 du 5 septembre 2006.
- 2007 : Arrêté du 29 mars définissant le modèle de rapport.

Objectif : Connaître toutes les composantes des différentes lois en vigueur concernant le diagnostic termites

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Schémas et illustrations / Lecture des lois en vigueur

LE BOIS ET MATERIAUX DERIVES, SA DURABILITE NATURELLE ET CONFEREE, ET SES APPLICATIONS EN CONSTRUCTION (3h00)

- Obligations visant les éléments en bois
- Classification
- Anatomie
- Composition
- Humidité
- Classification d'emploi

LES AGENTS DE DEGRADATION BIOLOGIQUE DU BOIS

- Les champignons.
- Les insectes à larves xylophage.
- Les insectes nidificateurs.
- Les Termites :

- Les Termites souterrains (Reticulitermes).
- Les Termites de bois sec (Kaloterms et Cryptoterms).

Objectif : Connaître les différents agents de dégradation du bois et apprendre à les reconnaître et à les différencier

Moyens pédagogiques : Cours de formation / Photos et valise pédagogique (morceaux de bois)

Jour 2 :

LES NOTIONS RELATIVES AUX DIFFERENTES METHODES ET MOYENS DE LUTTE CONTRE LES TERMITES, METHODES PREVENTIVES ET CURATIVES (3h00)

- Protection des points d'entrée et réglementation
 - La mise en œuvre des dispositifs réglementaires
- LES EQUIPEMENTS NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA MISSION**

METHODOLOGIE DE REALISATION DES ETATS RELATIFS A LA PRESENCE DES TERMITES DANS LE BATIMENT

REDACTION DU RAPPORT (4h00)

- Méthodologie : norme XP P03-201 (son application est présumée satisfaire aux exigences méthodologiques) :
- Le contrat de mission.
- Méthode d'investigation.

Objectif : Appréhender et comprendre la structure du rapport diagnostic termites et les différentes méthodes pour déceler la présence d'un état parasitaire

Moyens pédagogiques : Cours de formation / rapport vierge

Jour 3 :

EVALUATION PRATIQUE (7h00)

- Évaluation des acquis.
- Exercice pratique de reconnaissance de bois
- Préparation à la rédaction du rapport.
- Contenu du rapport.
- Synthèse de la formation.

Objectif : Savoir réaliser de A à Z un diagnostic termites

Moyens pédagogiques : Rapport vierge /valise pédagogique (échantillons de bois) / QCM / Exercices pratiques

PRÉSENTATION STÉPHANE MARTINEZ :

Formateur aux métiers des diagnostics immobiliers : FDTI Saint Jean de Védas (34430)

M. MARTINEZ est responsable de formation et dirigeant de SARL FDTI depuis 2010.

M. MARTINEZ est aussi Expert en Diagnostic Technique Immobilier et Pathologie du Bâtiment près la Cour d'Appel de Montpellier.

Son expérience :

Depuis 2007 : Mission en tant qu'évaluateur dans les domaines suivants :

Amiante – termites – gaz - plomb – électricité - auprès de Bureau Véritas.

Amiante : contrôle de tous les Bâtiments des villes de Nîmes, Vauvert Bellegarde, Caveirac, Clarensac, Aramon, Générac...

Plomb : Agrée DDE, réalisation de contrôle pour la DASS

Termites : travail en collaboration avec la ville de Nîmes afin de remonter les informations recueillies sur divers sites en vue de réaliser une cartographie de la ville.

Gaz : accompagnement sur site des diagnostiqueurs certifiés membres de la CSEIF (Chambre Syndicale) afin de les familiariser et mieux appréhender ce diagnostic.

Electricité : Accompagnement sur site des diagnostiqueurs certifiés membres de la CSEIF (Chambre Syndicale) afin de les familiariser et mieux appréhender ce diagnostic.

● EXPERIENCE ET COMPETENCES EN LIEN AVEC LE CONTENU DE LA FORMATION

Les formateurs disposent d'une expérience et de compétences particulières en lien avec les contenus de la formation : voir ci-dessus la présentation des formateurs.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

● MOYENS MIS EN OEUVRES ET METHODE D'ANIMATION

- Formation en salle avec tables et chaises pour 15 personnes (2 m2 règlementaires par personne)
- Présence de supports de cours sur clefs USB
- Mise à disposition d'ordinateurs pour le suivi des cours
- Présence écran tactile et interactif pour diffusion supports de cours
- Mise à disposition d'une licence logiciel professionnel (Liciel)
- Présence de QCM
- Présence de textes règlementaires et modèle de rapport vierge
- Tableau blanc
- Présence vidéo projecteur pour diffusion support de cours annexes
- Présence d'une valise pédagogique
- Feuilles de présences apprenants + formateur
- WIFI disponible
- Présence consommable tel que café, sucre, papier toilette etc....
- Présence d'une salle d'attente pour accueil des candidats et pour attente pendant les certifications
- Présence de bureaux fermés pour les certifications

EVALUATION DE LA FORMATION/SANCTION DE LA FORMATION

- QCM en cours de formation
- Certification du module termites par un organisme de certifications agréé COFRAC.

SUR QUOI PORTENT LES EVALUATION ?

L'évaluation porte sur les acquis de la formation.

SANCTION VISEE PAR LA FORMATION

- Attestation de formation termites.
- Certificat pour le module : termites : certifications obligatoires à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier

LES COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION

Madame PARENA Laure

Adresse :

9 rue Robert Schuman – P.A. de la Peyrière
34430 Saint Jean de Védas

Tel : 04 67 50 50 58

Mail : lparena@fdti.fr

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

● LA DUREE TOTALE DE LA FORMATION :

Durée de la formation : 3 jours (21 heures)

● DEBUT ET FIN DE L'ACTION :

Du XX/XX/XXXX au XX/XX/XXXX

● LES HORAIRES :

8h30 / 12h00 et 13h30 / 17h00

● LE LIEU

Dans les bureaux de FDTI au 9 rue Robert Schuman - 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

● ORGANISATION FORMATION :

Il s'agit d'une formation continue en présentiel.

● TAILLE DU GROUPE :

Entre 4 et 15 stagiaires.